

AVIS

LE CONSEIL MUNICIPAL

se réunira :

Le vendredi 20 mars 2026 à 19h00

À la salle du conseil municipal de la Mairie de Grand-Aigueblanche

Ordre du Jour

I. Affaires générales

1. Election du Maire
2. Désignation du nombre d'adjoints et élection
3. Lecture et remise d'une copie de la charte de l'élu local et remise de la copie du chapitre III du titre II du Livre Ier du CGCT sur les conditions d'exercice des mandats municipaux (soit les articles L. 2123-1 à L.2123-35 et R.2123-1 à D 2123-28 du CGCT)

Le Maire,

André POINTET

